

**ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE (EPML)**

75058 Paris Cedex 01

**OPERATION** :

**TRAVAUX DE MISE EN SÛRETE DU MUSEE DU LOUVRE DANS LE CADRE DU SCHEMA DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS DE SÛRETE - LOT n°02 : PCC/PCZ/LOCAUX TECHNIQUES**

**OBJET DU MARCHE** : **MARCHE DE TRAVAUX N°2025-092M**

**REMISE DES PIECES GRAPHIQUES Annexe 1**

ACCORD DE CONFIDENTIALITE

*(Article 8.2 du RC)*

**MARCHE 2025-092M - ACCORD DE CONFIDENTIALITE**

*(Article 8.2 du RC)*

*Article 8.2 du RC,*

*Conformément à l’article 4.6 du présent RC certaines pièces du DCE ne seront remises qu’après la visite obligatoire du site et sous réserves de la signature de l’accord de confidentialité figurant en annexe 01 au présent RC.*

*A l’issue de la visite sur site, l’acheteur réceptionne les accords de confidentialité signés par les candidats*

*Les pièces concernées sont par la suite transmises, simultanément, aux signataires de l’accord de confidentialité.*

*La mise à disposition desdites pièces sera via la transmission d’un lien de téléchargement électronique sécurisé à l’adresse spécifié dans l’accord-de confidentialité ou sur le profil d’acheteur PLACE.*

Je, soussigné (e), …………………………………………………, m’engage en mon nom et au nom du groupement représenté par le mandataire …………………………………………………, dans le cadre de la consultation, aux termes du présent accord, à respecter les obligations suivantes :

* ne pas utiliser les informations, directement ou indirectement, de quelque manière et à quelque titre que ce soit, pour mon compte ou pour le compte de tiers, ou permettre une telle utilisation, à d’autres fins que celles prévues dans le cadre de la consultation ;
* limiter strictement la divulgation des informations aux seules personnes auxquelles il est nécessaire de les divulguer, et à faire adhérer celles-ci au présent engagement de confidentialité ;
* prendre toutes dispositions pour protéger ou garder strictement confidentielles les informations qui m’ont été remises dans le cadre de la consultation ;
* restituer immédiatement ou détruire toutes les informations et documents et leurs éventuelles reproductions, duplications, copies quand la consultation aura été achevée.

En cas de non-respect des dispositions précitées, la responsabilité du candidat peut également être engagée sur la base des dispositions des articles 226-13 et suivants et 226-16 et suivants du Code pénal.

Les obligations contenues dans le présent engagement de confidentialité resteront en vigueur jusqu’à la date de notification du marché travaux n°2025-092 « TRAVAUX DE MISE EN SÛRETE DU MUSEE DU LOUVRE DANS LE CADRE DU SCHEMA DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS DE SÛRETE - LOT n°02 : PCC/PCZ/LOCAUX TECHNIQUES »

Adresse messagerie pour la transmission du lien de téléchargement des pièces notamment concernées par le présent accord de confidentialité, par défaut l’adresse retenue sera celle enregistrée par le candidat sur le profils d’acheteur PLACE :

…………………………………………………………………..

Fait à Paris le …/…/…

SIGNATURE

(précédée de la mention "Lu et approuvé")